

CARNETS

fneeq 

Fédération nationale
des enseignantes et
des enseignants
du Québec

Février 2012
26

**ÉDITION
SPECIALE**

Lutte contre la hausse des droits de scolarité
Le mouvement étudiant a raison

DANS CE NUMÉRO

Pourquoi la FNEEQ soutient le mouvement étudiant ■ La CSN en appui ■
L'IRIS se prononce ■ FECQ - La différence entre poursuivre ou non ses études
■ CLASSE - Le gouvernement doit reculer ■ FEUQ - Au-delà des enjeux au
Québec ■ Vers la grève générale!

Pourquoi la FNEEQ soutient le mouvement étudiant



Il y a, périodiquement, des batailles sociales qui cristallisent en une seule question des enjeux beaucoup plus larges, qui interpellent le devenir de la société toute entière.

On pourrait penser que la lutte du mouvement étudiant contre la hausse des droits de scolarité n'est finalement qu'une réaction normale de refus, de la part de celles et de ceux qui devront, si cette hausse est appliquée, payer plus cher et s'endetter davantage pour étudier.

Or, c'est loin d'être le cas. La hausse des droits de scolarité, qui contribue à dessiner une vision marchande de l'enseignement supérieur, s'inscrit aussi

dans la continuité des transformations sociales que les tenants du néolibéralisme entendent imposer à la société québécoise : le moins d'État, *le tout au marché*, et des services publics de plus en plus différenciés. Aussi la hausse des droits est-elle à ranger avec la taxe santé.

Les arguments présentés par la ministre Beauchamp, à l'appui de la hausse des droits, ne tiennent pas la route une seconde.

Pour elle, il ne s'agit que de ramener les droits de scolarité au niveau des années soixante. Comment peut-on comparer le Québec des années soixante à celui d'aujourd'hui ? Allons nous ramener aussi les frais afférents au niveau des années soixante ? Allons-nous ramener la part des entreprises dans l'assiette fiscale au niveau des années soixante ?

On évoque souvent la situation canadienne. Or, le Québec fait mieux que le reste du Canada, justement, en matière de fréquentation de l'enseignement supérieur ! Mieux que le reste du Canada aussi, beaucoup mieux même, en regard de la composition sociologique dans les facultés contingentées, où on retrouve 22 % de plus d'étudiantes et d'étudiants en provenance d'un milieu socioéconomique moins favorisé ou de régions éloignées. Tout cela, nous le devons à l'absence de droits de scolarité au collégial, et à leur modestie relative à l'université.

La hausse projetée des droits de scolarité pose la question de la société que nous voulons. Pour nous, les études supérieures constituent une voie importante de réalisation de la personne et aussi un puissant levier d'émancipation sociale et, pour cette raison, elles doivent être gratuites, un point c'est tout !

Le financement des universités, c'est important. Et ça ne peut pas être traité à la pièce. Une réflexion beaucoup plus générale s'impose, sur l'utilisation des sommes d'argent par les universités et sur le rôle de ces dernières dans notre société. Réflexion qui devrait permettre de faire le point sur les pratiques actuelles des universités québécoises. C'est un débat social qui aurait dû précéder toute décision gouvernementale à l'égard des droits de scolarité.

Pour la FNEEQ, l'accès gratuit à tous les ordres d'enseignement et, dans le présent contexte à l'enseignement supérieur, n'est ni un luxe ni un produit de consommation, c'est un droit fondamental.

Voilà le sens de la bataille entreprise par le mouvement étudiant. Notre fédération l'appuie sans réserve.

Jean Trudelle, président de la FNEEQ

- 3 1625\$ de hausse : ça ne passe pas
La CSN en appui
- 4 L'IRIS se prononce
Faut-il vraiment augmenter
les frais de scolarité
- 8 FECQ
Le mouvement étudiant en
lutte contre la hausse des frais
de scolarité
- 9 CLASSE
Le gouvernement doit
reculer
- 10 FEUQ
Au-delà des enjeux au
Québec
- 11 Vers la grève générale

CARNETS EST UNE PUBLICATION DE LA
FÉDÉRATION NATIONALE DES ENSEIGNANTES ET DES
ENSEIGNANTS DU QUÉBEC.

LA FNEEQ-CSN REPRÉSENTE PRÈS DE 30 000
MEMBRES DANS LES CÉGÉPS, LES ÉTABLISSEMENTS
PRIVÉS ET LES UNIVERSITÉS. AU QUÉBEC, ELLE EST
L'ORGANISATION SYNDICALE LA PLUS REPRÉSENTATIVE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

FNEEQ-CSN

1601, AVENUE DE LORIMIER
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2K 4M5
TÉLÉPHONE : 514 598-2241
1 877 312-2241

FNEEQ.RECEPTION@CSN.QC.CA
WWW.FNEEQ.QC.CA

Rédactrice en chef : Micheline Thibodeau
Coordination et rédaction : France Désaulniers
Révision : Ariane Bilodeau

Collaborations : Denise Boucher, Philippe
Hurteau, Jean Trudelle, Léo Bureau-Blouin,
Gabriel Nadeau-Dubois, Martine Desjardins

Photo de la couverture : Normand Blouin

Conception : Sylvie Patenaude

Impression : Impression BT

Tirage : 15 000 exemplaires

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives
nationales du Québec, Bibliothèque et Archives
du Canada. ISBN-13-978-2-923606-39-2. Cette
publication est imprimée sur du papier fait de
fibres recyclées.

Notre forêt nous tient à cœur.



1625 \$ de hausse : ça ne passe pas La CSN en appui



Le 10 novembre 2011, malgré un temps exécrable, près de 30 000 personnes, surtout de jeunes étudiantes et étudiants, provenant des différents coins du Québec, manifestaient pour s'opposer à une augmentation vertigineuse des droits de scolarité. Du jamais vu ! Les associations étudiantes avaient comme objectif 15 000 manifestants, elles ont été tout simplement débordées. Cela est heureux et le message fut d'autant plus clair : NON et NON à la hausse !

Denise Boucher

Vice-présidente de la CSN

La lutte que mène le mouvement étudiant actuellement est cruciale et dépasse largement une question de finances personnelles. C'est l'accessibilité pour tous aux études supérieures qui est en cause. C'est un enjeu de société. Chaque hausse des droits de scolarité érige une barrière à l'entrée de l'université, le plus souvent au détriment des étudiants les plus pauvres qui éventuellement « choisiront » de mettre un terme à leur scolarité. C'est toute la société qui, à terme, en paiera le prix. Cette barrière « tarifaire » conduit presque toujours à l'endettement, soit de l'étudiante ou de l'étudiant, soit de ses parents, soit des deux. Curieux qu'un gouvernement qui dit vouloir endiguer l'endettement des Québécois, avec son projet de loi 24, enfonce un peu plus – et même beaucoup plus – les étudiants dans la dèche. Plusieurs sont par ailleurs forcés de travailler de très nombreuses heures pour réussir à joindre les deux bouts, ce qui, on le comprend bien, affecte la qualité de leurs études et peut même compromettre leur santé.

Lors de la deuxième rencontre des partenaires en éducation, le 6 décembre 2010, portant sur la question de la performance des universités québécoises en matière de recherche et d'enseignement, de leur financement et de la place qu'elles sont appelées à occuper sur la scène nationale et internationale, la CSN a claqué la porte devant un simulacre de consultation, celui d'une Ministre Beauchamp qui se disait à l'écoute, mais qui ne l'était pas, et devant la surenchère de clichés en provenance des recteurs et du patronat.

Certes, les problèmes de financement des universités québécoises sont bien réels, mais beaucoup plus complexes que ce que l'on tente de nous faire croire du côté du gouvernement. C'est le mal-financement des universités qui est en cause alors que les budgets de fonctionnement sont redirigés vers des immobilisations coûteuses et la recherche, mais seulement celle qui est rentable pour l'industrie. Qui plus est, la hausse des droits de scolarité se soldera par un financement moindre de l'État; il s'agit simplement de changer de payeur...

Depuis la manif du 10 novembre 2011, silence radio de la part de la Ministre Beauchamp. Nous sommes même en droit de nous demander si il y a toujours une pilote dans l'avion ? Pour les associations étudiantes la réponse est NON et l'interlocuteur principal est désormais le Premier ministre, rien de moins. Pour qu'il saisisse bien le message,

ces dernières semaines, la FEUQ, la FECQ et la CLASSE se sont mises en mode mobilisation et recherchent des mandats de grève qui s'appliqueront en cascade. La manifestation nationale du 22 mars constituera un point culminant et il importe d'être encore plus nombreux que cet automne à manifester notre détermination à faire reculer le gouvernement. Le Québec, qui n'atteint toujours pas la moyenne canadienne en terme de diplomation universitaire, ne peut se permettre d'entraver l'accès à l'université*.

L'objectif est grand et nous avons notre part de responsabilité. Il faut encourager les étudiants, les soutenir dans cette lutte, qui est aussi la nôtre, celle pour un monde meilleur, celle pour le droit de s'épanouir pleinement, et ce, en pleine égalité, peu importe le portefeuille ! ■

* Cependant, en tenant compte de la diplomation collégiale, le Québec fait mieux que le Canada.



Faut-il vraiment augmenter les frais de scolarité?

Sur les campus du Québec, les étudiantes et les étudiants fourbissent leurs armes afin de bloquer la hausse des droits de scolarité annoncée lors du dépôt du budget québécois de l'an dernier¹. Pour comprendre les luttes à venir, il importe de bien saisir la nature des objectifs du gouvernement et de décortiquer, un à un, les arguments en faveur de la hausse.

Philippe Hurteau

Chercheur à l'Institut de recherche et d'information socioéconomiques (IRIS)

Le plan du gouvernement Charest pour les universités s'articule autour de trois axes : l'augmentation du financement des universités, la majoration de l'aide financière aux études et la maximisation de la performance des universités. Au total, c'est 850 M\$ supplémentaires que le gouvernement entend mettre à la disposition du monde universitaire d'ici 2016-2017.

La hausse des droits de scolarité est certainement l'élément qui a retenu le plus l'attention du débat public. Le gouvernement prévoit des augmentations annuelles de 325 \$ pendant 5 ans, ce qui fera passer les droits de scolarité de 2168 \$ à 3793 \$, soit une hausse de 1625 \$ (75%). En ajoutant cela à la première hausse, intervenue en 2007-2012, les droits de scolarité auront donc augmenté de 2125 \$ (127%) en 10 ans, passant de 1668 \$ à 3793 \$.

De cette manière, le gouvernement entend générer 265 M\$ en ressources financières additionnelles pour les universités. À cela, il faut ajouter d'autres nouveaux revenus qui proviendront soit de l'État (430 M\$), soit de dons effectués par des entreprises et des particuliers (54 M\$) ou encore par la maximisation de la marchandisation des recherches et des autres activités auxiliaires des universités (101 M\$).



En bref, le plan du gouvernement Charest consiste en ceci : faire payer les étudiants sans considération pour les objectifs d'accessibilité, diriger les aides supplémentaires de l'État dans les secteurs à haute valeur ajoutée, miser sur la philanthropie privée et accélérer la transformation marchande des universités.

De plus, le gouvernement entend diriger une bonne partie des sommes prévues à son plan dans les domaines destinés à aider au positionnement concurrentiel des universités (infrastructures de recherche, recherche de subventions et de contrats provenant du privé, augmentation du nombre de professeurs de « calibre » international, etc.). Les étudiantes et les étudiants sont donc appelés à payer davantage pour avoir le privilège de fréquenter non plus des universités dont la mission essentielle serait l'enseignement, mais bien pour fréquenter des établissements d'enseignement dont

la mission se limite à la formation de la main-d'œuvre, à la satisfaction du secteur privé et à la recherche d'un positionnement concurrentiel.

Les origines du plan

Mais d'où vient cette obsession pour l'augmentation des droits de scolarité et cette recherche effrénée de performance économique? Bien entendu, les différents travaux de l'OCDE et de puissants lobbies du monde des affaires ne sont pas étrangers à cette tendance mondiale à vouloir maximiser la performance universitaire : une université efficace, est une université qui brille dans les domaines à haute valeur économique.

Plus près de chez nous, il y a le discours savamment entretenu par les recteurs des universités qui influence grandement le débat public. Nos recteurs ont réussi à imposer la conception du sous-financement universitaire même si une telle position ne résiste

¹ Un plan de financement des universités équitables et équilibrés : pour donner au Québec les moyens de ses ambitions, Gouvernement du Québec, mars 2011.

pas à l'analyse des faits. Les universités ne sont pas sous-financées, elles sont mal-financées. Avec un accroissement de 142 % du financement universitaire depuis 1997, la question se pose : est-ce que les universités manquent de ressources ou bien est-ce que ces ressources sont mal distribuées à l'intérieur même de l'institution ? Bien entendu, nos recteurs ne veulent pas répondre à cette question, préférant jouer avec les chiffres afin d'accroître la cagnotte sous leur contrôle et ainsi espérer bien se positionner dans le jeu de la concurrence effrénée les opposant les uns aux autres.

Les luttes étudiantes de l'hiver seront donc certainement dirigées contre la hausse des droits de scolarité, mais également contre un processus plus vaste de privatisation des universités et un retour à un modèle universitaire orienté vers la satisfaction des besoins des élites économiques.

Quelques arguments pour combattre la hausse

Concrètement, plusieurs arguments peuvent être avancés afin de défendre une hausse des droits de scolarité. Malheureusement pour les tenants de cette option, à chacun de ces arguments, une réplique est possible.

D'abord, on nous dit que la hausse des droits de scolarité est inévitable en raison du sous-financement des universités québécoises. Dans les faits, comme il est mentionné plus haut, nos universités reçoivent beaucoup d'argent et souffrent plutôt d'un mal-financement. Pour chaque étudiant temps plein, nos universités reçoivent 29 941 \$ en revenus divers par année, soit 1 278 \$ de plus qu'ailleurs au Canada². Aussi, le Québec investit près de 2 % de son produit intérieur brut (PIB) dans ses institutions



d'enseignement supérieur contre 1,6 au Canada. Bref, le problème de financement des universités n'est pas causé par un manque de ressources, mais par l'utilisation de ces dernières à d'autres fins que l'enseignement (immobilisation, publicité, recherche, etc.).

Ensuite, on prétend que seule la hausse des droits de scolarité est en mesure de renflouer les coffres des universités – qui pourtant ne sont pas si vides. Pourtant, la hausse telle qu'annoncée, participe d'abord à un projet de transformation du financement universitaire plutôt qu'à un projet de refinancement des universités. Depuis 20 ans, les parts du financement privé et individuel dans les budgets des universités

ont respectivement augmenté de 14,5 et 6,8 points de pourcentage pendant que la part du financement public chutait de 21,2 points.

De plus, on avance souvent qu'une augmentation des droits de scolarité permettra l'embauche de nouveaux professeurs. Dans les faits, ce sont les dépenses de gestion qui explosent dans le modèle universitaire néolibéral afin de permettre aux universités de gérer les multiples ententes et partenariats qu'elles réalisent avec le secteur privé. Par exemple, à l'Université de Montréal, le personnel cadre est passé de 10 % à 15 % de l'ensemble du personnel entre 2000 et 2008³.

² Indicateurs de l'éducation 2010, Gouvernement du Québec.

³ Rapport annuels 2000-2008, Université de Montréal
www.recteur.umontreal.ca/documents/



Les partisans des hausses des droits de scolarité se font également rassurants. Avec l'augmentation de l'aide financière aux études, aucun étudiant ne verra son parcours académique menacé. Pourtant, les majorations de l'aide financière prévues par le plan du gouvernement ne toucheront que 20 % de la population étudiante. Pour la majorité, la hausse des droits devra être compensée par les moyens suivants : diminution du nombre de cours par session, étalement du parcours académique, choix de programmes de plus courte durée, augmentation du temps passé au travail, augmentation de l'endettement, etc.

Bien entendu, une hausse des droits aura un impact sur la fréquentation universitaire. Si le Québec rejoignait la moyenne canadienne en ce qui concerne le niveau des droits de scolarité, la population étudiante chuterait de 30 000 personnes. De plus, la hausse des droits a un effet sur la composition sociale des cohortes étudiantes. L'exemple des facultés de médecine canadiennes est révélateur à ce sujet. En 2000, 50 % des étudiants provenaient de familles ayant des revenus de 80 000 \$ et moins. En 2007, cette proportion a chuté à 40 %. La hausse des droits de scolarités met donc des entraves à l'accessibilité qui nuisent à la fréquentation universitaire,

mais, en plus, transforme les cohortes étudiantes en opérant une diminution de leur mixité sociale.

Finalement, un dernier argument en faveur de la hausse des droits de scolarité touche à la question des moyens financiers de l'État. En cette période de crise économique et budgétaire, seule une hausse des cotisations étudiantes serait réaliste. Pourtant, le présent gouvernement n'a pas hésité à consentir, en 2007, des baisses d'impôt de 950 M\$ et, en 2008, à se priver de 890 M\$ en éliminant la taxe sur le capital⁴. Ce 1840 M\$ en revenus perdus sur une base annuelle représente plus de deux fois le montant nécessaire pour la réalisation de la gratuité scolaire, ce qui démontre assez clairement quelles sont les priorités du gouvernement.

Ailleurs dans le monde

L'augmentation des droits de scolarité semble donc une mauvaise solution à un faux problème, surtout lorsque l'on procède à un tour d'horizon international. D'un côté, les universités anglo-saxonnes, résolument tournées vers la satisfaction des besoins du marché, une grande dépendance vis-à-vis

4 Budget du Québec, 2006-2007 et 2007-2008, Gouvernement du Québec.

du financement privé et de grandes disparités sociales dans la composition des cohortes étudiantes; de l'autre, le modèle universitaire de l'Europe du Nord qui maintient tant bien que mal un équilibre entre sa mission éducative et sa « mission » économique.

Les universités des pays scandinaves n'ont rien du paradis perdu ou d'un référent idyllique. Cependant, elles nous offrent une perspective d'alternative nous permettant de combattre l'américanisation de nos institutions universitaires. On remarque que les trois pays scandinaves (Suède, Norvège et Danemark) et la Finlande n'imposent aucun droit de scolarité pour fréquenter leurs universités publiques⁵. Autre fait intéressant, les universités du nord de l'Europe peuvent compter sur un mode de financement presque exclusivement public. Ainsi, la part du financement public des universités suédoises s'élève à 97,3 % de leur budget global, contre 97,4 % en Finlande et 92,2 au Danemark⁶.

Quels sont les résultats de ce modèle ? Un taux de fréquentation universitaire et à un taux de diplomation systématiquement plus élevé qu'au Canada. Pendant que la population active canadienne compte sur un taux de diplomation

universitaire s'élevant à 37 %, ce taux se situe à 40 % en Suède, 41 % en Norvège, 47 % au Danemark et 63 % en Finlande⁷.

Conclusion

Comme c'est souvent le cas, la hausse des droits de scolarité est d'abord un choix idéologique. Le présent gouvernement défend une vision des services publics inspirée du modèle de l'utilisateur-payeur : à chacun de payer pour le service qu'il « consomme », qu'il s'agisse d'un service lié à la santé, à l'éducation, etc. En face d'un tel gouvernement, l'avenir des universités sera tributaire des luttes qui y ont cours : soit les différents artisans de l'université – les profs, les chargées et chargés de cours, le personnel de soutien, les étudiantes et les étudiants, etc. – reprendront le dessus et réaffirmeront la prépondérance des missions fondamentales de l'éducation supérieure (transmission des connaissances, développement de l'esprit critique, formation citoyenne, engagement social, etc.), soit les universités seront condamnées à devenir de vastes écoles techniques orientées vers la satisfaction des besoins insatiables du marché et des ambitions personnelles. ■

5 Regards sur l'éducation – 2010, OCDE, 2010.
6 Regards sur l'éducation – 2011, OCDE, 2011

7 Idem..



La différence entre poursuivre ou non ses études

Créée en 1990, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) est un regroupement de 23 associations étudiantes collégiales représentant plus de 80 000 étudiants qui travaille à défendre les droits et les intérêts de ses membres, c'est-à-dire les étudiantes et les étudiants collégiaux du Québec. Elle a réussi à obtenir plusieurs gains importants pour ceux-ci à travers plusieurs moyens d'action.



La FECQ a entrepris une vaste campagne d'information et invite ses membres à se mobiliser, comme l'ont fait leurs parents et leurs grands-parents. «C'est à notre tour de nous mobiliser et de faire notre part pour les générations futures. Notre objectif, c'est d'obtenir le gel des frais de scolarité. Ça fait près d'un an et demi qu'on y travaille. Ce que le gouvernement nous répond, c'est que les étudiantes et les étudiants doivent faire leur juste part, qu'il n'y a pas de discussion possible. Ce n'est pas de gaieté de cœur, mais on envisage, si nécessaire, la grève générale» affirme Léo Bureau-Blouin, le président de la FECQ.

La participation à la manifestation du 10 novembre 2011 a dépassé les attentes et a dissipé les derniers doutes quant au degré de mobilisation des étudiants. «Qu'autant de jeunes aient été au rendez-vous est un signal très fort. Le gouvernement n'a pas aimé ça!

Il a réagi en mettant en ligne un site pour faire la promotion de la hausse de frais de scolarité, il a acheté les noms de domaine des associations étudiantes sur Google, ce qui a créé un scandale à l'Assemblée nationale». Pour Léo Bureau-Blouin, le fait que le gouvernement se soit mis en mode offensif, cela signifie qu'il n'avait pas prévu une mobilisation aussi imposante et qu'il a été déstabilisé. Il s'attend à ce que le gouvernement fasse d'autres sorties publiques pour démontrer la justesse de son plan. «Pourtant, une étude récente de l'Institut de recherche économique contemporaine (IREC) le montre, cette hausse ne règlera rien. Le gouvernement martèle qu'il faut investir des milliards de dollars au nord du 49^e parallèle, alors que c'est peut-être dans la tête des jeunes Québécois que se trouve le Klondike! Si on investissait, ne serait-ce que 10% de ce qu'on s'apprête à investir dans le Plan Nord dans les universités, on aurait les meilleures universités au monde», note le président de la FECQ.

Il mentionne qu'à la fin des années quatre-vingt, un étudiant devait travailler trois semaines au salaire minimum pour payer une année d'université et qu'aujourd'hui, cela nécessite sept semaines de travail pour payer cette même année. «Et dans cinq ans, ce sont douze semaines de travail qui

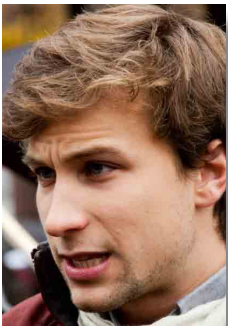
seront nécessaires. On voit bien que les étudiants assument un fardeau fiscal de plus en plus important. Le gouvernement prétend que les prêts et bourses vont tout régler, mais il ne dit pas que 80% des étudiants n'y ont pas accès!!! Les hausses touchent la classe moyenne... Les très riches vont s'en sortir, mais la vaste majorité va écopier».

La première cause de décrochage, c'est le manque de moyens financiers. Ce qui a fait du Québec une société prospère, c'est l'éducation et il faut s'assurer que tout le monde puisse en bénéficier. «Ce que nous propose, le gouvernement, c'est de restreindre l'accessibilité aux études aux plus fortunés. C'est une injustice. Je pense que le gouvernement ne s'attendait pas à une telle levée de boucliers... Bien sûr, on va surveiller le budget qu'il présentera, mais le conseil des ministres a aussi le pouvoir de revenir sur cette décision. Le gouvernement tente d'imiter les autres provinces canadiennes, et ailleurs au Canada, on s'inspire du Québec et on réduit les frais de scolarité. Le gouvernement doit revenir sur sa décision!» ■

Les entrevues ont été réalisées par France Désaulniers, conseillère aux communications.

Le gouvernement doit reculer

La Coalition large de l'ASSÉ (CLASSE) est une coalition temporaire créée autour de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) afin de lutter contre la hausse des frais de scolarité et de coordonner la grève générale illimitée qui a lieu durant l'hiver 2012. C'est une organisation de type syndical qui regroupe, à l'échelle du Québec, plus de 65 000 membres dans plusieurs associations étudiantes à la fois collégiales et universitaires d'un bout à l'autre du Québec.



Gabriel Nadeau-Dubois, porte-parole de la CLASSE, souligne d'emblée que l'objectif premier de la lutte est que le gouvernement Charest revienne sur sa décision d'augmenter les frais de scolarité. La CLASSE va plus loin et souhaite profiter de ce débat de société pour remettre sur la place publique la question de la gratuité scolaire. C'est le temps ou jamais !

« Nous croyons que l'éducation doit devenir de plus en plus accessible », affirme-t-il. Ce qui se traduit dans un premier temps par l'arrêt des hausses de frais, mais aussi à plus long terme, qu'il faut se diriger vers l'abolition des frais de scolarité. L'idée fondamentale motivant cette revendication, c'est la question du droit à l'éducation. Pour la CLASSE, l'éducation, de la maternelle à l'université, est un droit et concrètement, cela veut dire que toutes celles et tous ceux qui en ont la volonté et le talent doivent pouvoir aller au cégep

et à l'université, et ce, sans égards à ses conditions socioéconomiques. Tant que l'éducation supérieure sera tarifée, c'est l'accessibilité qu'on remet en cause.

Depuis que Jean Charest est au pouvoir, un seul mouvement a réussi à le faire reculer de façon significative et c'est le mouvement étudiant, en 2005, souligne Gabriel Nadeau-Dubois. « On n'est pas naïfs, on sait que des pétitions c'est beau, que des manifestations, c'est agréable, que des actions symboliques, ça peut être enthousiasmant, mais on sait que ce gouvernement semble comprendre deux langages : celui de l'argent et celui de la force. Cela veut dire que s'y on veut des résultats, il nous faudra perturber le Québec, exercer une réelle pression économique, et peut-être paralyser le système d'éducation ».

Pour la CLASSE, la clé, c'est de mettre de l'avant un discours qui fait de la hausse de frais de scolarité un enjeu de société. « Si on manifeste, si on fait la grève, c'est beaucoup plus qu'un simple refus de payer. On croit que le Québec est à la croisée des chemins, que les élites politiques et économiques sabrent dans les mesures sociales (éducation, santé, etc.) pour favoriser les plus nantis, mais aussi pour enrichir les grandes entreprises. Les différents mouvements de citoyens qui ont

émergé au cours de la dernière année (Occupy Wall Street, le mouvement des indignés) ont certainement eu le mérite de remettre ces enjeux sur la table. Je crois que c'est la raison pour laquelle l'appui populaire a été assez probant. Bien sûr, notre grève a une revendication précise, mais on la rattache à un discours plus global. On se bat pour sauvegarder l'héritage de la Révolution tranquille, on se bat pour sauvegarder ce qui fait qu'au Québec, les inégalités sociales sont moins grandes ».

Ce que la CLASSE vise, c'est que la hausse soit retirée lorsque le gouvernement présentera son prochain budget en mars. Le porte-parole de la coalition est confiant de pouvoir y arriver. Il rappelle que la hausse prévue est massive – 75 % en cinq ans – et qu'elle s'ajoute à la hausse imposée en 2007. C'est une augmentation de 125 % sous le règne du gouvernement Charest.

« Mais au-delà des statistiques, notre principale arme ce sont nos principes et on a raison de mener cette lutte. Il faut sortir de la langue de bois et réussir à changer le paysage politique pour avoir de réels débats de société. Et ce sera une victoire ». ■

Au-delà des enjeux au Québec

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) regroupe 15 associations membres représentant 125 000 étudiants. Créée à la suite du dégel des frais de scolarité de 1989, elle a pour principal mandat de défendre les droits et intérêts des étudiants, notamment auprès des gouvernements, des intervenants du domaine de l'éducation et des intervenants de la société civile.



Martine Desjardins est présidente de la FEUQ. Pour elle, c'est la question de l'endettement des familles qui est déterminante. «Il faut lutter pour diminuer l'endettement, il faut absolument éviter le goulot d'étranglement qui mène trop souvent à l'abandon des études».

Présentée comme étant raisonnable, la hausse de 325 \$ annuelle et cumulative, représente une augmentation majeure des droits de scolarité au bout des cinq années. «Et ici, je ne parle que des droits de scolarité, parce que si on y ajoute les frais afférents, alors là, c'est carrément du délire! On parle de milliers de dollars dans certaines universités. À l'Université McGill, par exemple, les frais afférents représentent 40 % de la facture que doivent acquitter les étudiants. Ce n'est pas rien!» signale Martine Desjardins.

Bien sûr, les parents qui le peuvent contribuent financièrement aux études de leur enfant, mais une récente étude de Statistiques Canada démontre que les familles ont déjà atteint leur limite d'endettement. La FEUQ estime pour sa part que les contributions parentales se chiffrent à 3000 \$ pour un baccalauréat. «Comment les familles déjà endettées pourront-elles aider davantage leur enfant aux prises avec une facture étudiante de plus en plus élevée? Avec la hausse de 1625 \$, c'est un acte de condamnation à l'endettement que Jean Charest signe pour les familles. Ce n'est pas l'avenir que nous voulons pour la société québécoise!»

Pour la FEUQ, la situation financière des étudiants est extrêmement précaire. Dans un rapport sur le travail en cours d'études, elle a constaté que les étudiants travaillent en moyenne 20 heures par semaine. La hausse annoncée ferait passer cette moyenne à 26 heures de travail par semaine. Et dans une étude sur l'endettement étudiant, la FEUQ conclut que 65 % des étudiants ont une dette moyenne de 14 000 \$ à la fin du baccalauréat.

Par ailleurs, la présidente de la FEUQ souligne la lutte similaire entreprise récemment par la Fédération

canadienne des étudiants. «Dans le reste du Canada, on envie le modèle québécois, c'est un modèle qui fonctionne bien et où les études supérieures sont relativement accessibles.

Certains prétendent que les étudiants sont des bébés gâtés, qu'ils consomment trop, qu'ils n'ont qu'à se serrer la ceinture. Moi, ce que je dis, c'est que les besoins des étudiants ont changé. Aujourd'hui, un ordinateur et un accès Internet sont des outils essentiels pour les études», évoque-t-elle.

«Notre mobilisation aura raison du gouvernement. Nous sommes en consultation et les échos que nous avons sont encourageants. Les étudiants des cycles supérieurs se joignent au mouvement. Il y a des discussions, ils s'informent, ils s'inquiètent. «Nous allons poursuivre la mobilisation pour que la hausse de 1625 \$ des frais de scolarité ne passe pas. Si le gouvernement continue à s'entêter, à alourdir le fardeau des étudiants et de la classe moyenne, nous n'aurons d'autre choix, nous aussi, que de recourir à la grève pour nous faire entendre», conclut M^{me} Desjardins. ■

VERS LA GRÈVE GÉNÉRALE

Hiver 2012

Le mouvement étudiant fait face à la plus importante hausse des frais de scolarité de l'histoire du Québec. Après les pétitions, les manifestations, les occupations, c'est le temps de hausser le ton. Durant les dernières décennies, c'est avec les grèves générales que les étudiantes et les étudiants ont obtenu les gains les plus importants.

20 décembre 2011

Cantiques de Noël et sapins chez la ministre Line Beauchamp.

10 novembre 2011

Manifestation contre la hausse des frais de scolarité à Montréal. La participation massive des étudiants représente une mobilisation historique. 30 000 personnes

Été 2011

Campement étudiant érigé devant le MELS à Montréal. Des personnalités publiques appuient les étudiants. Lancement de la campagne « 1625\$, ça ne passe pas ! »

31 mars 2011

Manifestation nationale à Montréal pour dénoncer la nouvelle hausse des frais de scolarité, dont le montant avait été annoncé quelques jours plus tôt. Environ 4000 personnes

24 mars 2011

Occupation des bureaux du ministre des Finances, Raymond Bachand.

12 mars 2011

Manifestation sous le thème « Un budget équitable : une question de choix ». Environ 55 000 personnes

9 décembre 2010

Dépôt d'une pétition de 30 000 noms à l'assemblée nationale.

6 décembre 2010

Manifestation nationale à Québec durant la Rencontre des partenaires en éducation, qui avait pour but de légitimer la nouvelle hausse des frais de scolarité. Environ 4000 personnes

21 octobre 2010

Manifestation à Montréal contre la Rencontre des partenaires en éducation. Environ 500 personnes

24 septembre 2010

Lancement d'une campagne FECQ-FEUQ : La hausse des frais de scolarité, ça suffit !
Occupation des bureaux de Line Beauchamp, ministre de l'Éducation.

1^{er} avril 2010

Manifestation à Montréal au lendemain de l'annonce du budget provincial afin d'en dénoncer les mesures antisociales. Le ministre des Finances y prévoit notamment une hausse des frais de scolarité. Environ 12 000 personnes.

Connais-tu quelqu'un qui travaille dans un Couche-Tard?



SE SYNDIQUER POUR SE FAIRE RESPECTER

1 800 947-6177 • sesyndiquer@csn.qc.ca

www.csn.qc.ca/couche-tard • facebook.com/couchetardetlerespect



**PARCE QUE L'ÉDUCATION
EST UN DROIT !**

*joins le
mouvement*

POUR EN SAVOIR PLUS

1625CANEPASSEPAS.CA